

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 6 (2008)
Heft: 18: L'horlogerie

Artikel: L'attractivité des entreprises de l'arc jurassien
Autor: Maruccia, Michel / Antoine, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'attractivité des entreprises de l'arc jurassien



Entretien avec Michel Maruccia, directeur Général de Monnin SA à Sonceboz, par Michel Antoine, président de l'ADIJ.

Michel Antoine (MA): Monsieur Maruccia, l'entreprise que vous dirigez a été rachetée par trois grands groupes horlogers actifs dans le haut de gamme. Vous n'êtes pas la seule entreprise dans ce cas, alors quels sont les atouts de ces sociétés familiales ?

Michel Maruccia (MM): Les entreprises familiales de notre région ont développé ces dernières années de multiples talents pour accroître leur attractivité et leur compétitivité. Souvent, ces maisons sont concentrées sur quelques composants au départ, et ont acquis, au fil des années une maîtrise technique et un haut degré de compétences, leur permettant de prendre des parts de marché plus conséquentes.

Par leur structure légère et dynamique, elles ont su apporter la souplesse nécessaire tout en conservant des tarifs très concurrentiels.

Leur savoir faire unique a été développé par les générations précédentes et se perpétue aujourd'hui encore, grâce à l'excellent niveau de formation qui est offert dans la région. Les acheteurs des grands groupes ont alors développé des relations de proximité et de confiance avec un interlocuteur qui maîtrisait toute la problématique liée au produit, car il gérait l'ensemble de la chaîne de production.

Pouvez-vous nous expliquer les motivations des grands groupes horlogers, leurs centres d'intérêt ?

Les groupes horlogers recherchent des partenaires fiables dans un domaine qui leur permet de compléter ou de verticaliser leur production. Leurs recherches se tournent le plus souvent auprès de fournisseurs détenant déjà l'expérience des produits en question. Grâce à une image et une renommée bien ancrées, l'entreprise familiale indépendante et hors d'influence par d'autres groupes concurrents est alors une cible de choix pour ces acquéreurs potentiels.

Parfois les structures familiales trouvent difficilement une relève parmi les membres de la famille. La question de la succession et de la pérenni-

té de l'entreprise se pose et c'est assez naturellement que le propriétaire se tourne vers sa clientèle pour proposer un rachat de cette dernière.

D'autres fois, il existe un intérêt stratégique qui motive les groupes horlogers. Le savoir faire d'une activité très spécialisée place l'entreprise familiale dans une position de quasi monopole. La dépendance des groupes face à cette activité ou la dépendance qui serait provoquée par le rachat de l'entreprise par un groupe concurrent, devient alors un facteur essentiel.

Les entreprises concernées y retrouvent certainement toutes leurs comptes. Quels sont les avantages d'être adossé à un grand groupe ?

Les avantages immédiats sont la mise en place d'une collaboration étroite autour de l'approvisionnement des produits communs aux deux entreprises. Puis, les liens entre certains services se renforcent et finalement des appuis à tous niveaux se créent.

Généralement, un développement stratégique s'engage et de nouvelles structures voient le jour. Ces éléments peuvent déboucher sur d'importants investissements ainsi qu'un processus d'expansion. L'appartenance à un grand groupe est le plus souvent perçue comme un gage de sécurité et un gain en termes d'image et de renommée.

Le sentiment de perte d'indépendance est alors généralement surmonté par l'engagement de nouveaux défis pour l'entreprise.

Parallèlement au développement, c'est toute une structure nouvelle de management qui voit le jour. La réussite et l'intégration de l'ancienne entité familiale au groupe, passe avant tout par la qualité des relations humaines engagées dans les divers processus.

Si vous aviez à donner un conseil à un manager d'une entreprise artisanale pour promouvoir sa société auprès d'un acheteur, que lui diriez-vous ?

L'entreprise familiale doit constituer un dossier solide qui regroupe tous les éléments permettant à l'acheteur

potentiel d'engager une évaluation. Son métier, ses spécialités, son potentiel de développement, doivent largement être développés.

Les études et analyses qui s'en suivent peuvent prendre beaucoup de temps. En finalité, tout l'édifice repose sur une volonté commune qui tomberait au même et bon moment...

Monnin SA

Située à Sonceboz, au cœur d'une région dont l'industrie est traditionnellement tournée vers la haute précision, l'entreprise MONNIN SA réalise depuis 1946, une large palette de produits décollés destinés aux domaines de l'horlogerie, du secteur médical, de la connectique ou du domaine spatial.

La maison MONNIN SA a été fondée en 1946 par MM. Valéry et Gerald Monnin. Elle a débuté avec des moyens extrêmement modestes. Il y avait plus d'enfants à nourrir que de machines ! Au fil des années, elle s'est harmonieusement développée. Des agrandissements successifs ont permis de faire face aux demandes des clients.

En 2000, MONNIN SA compte plus de 110 décolleteuses, dont un important parc de machines CNC modernes, ainsi que d'un parc de machines de reprises et de mécanique. Le personnel est d'environ 40 personnes. En décembre 2001 l'entreprise adapte son système de management de la qualité et obtient le certificat SQS de conformité à la norme ISO 9001 version 2000.

En 2001, Monnin Holding SA est acquise par trois actionnaires bien connus du monde horloger. Cette étape est un tournant important pour la société. Grâce à cette alliance, Monnin Frères S.à r.l. s'ouvre de nouveaux horizons et s'assure un développement important et durable. M. J.-Ch. Monnin n'est plus l'unique propriétaire des deux sociétés, mais conserve la direction générale de la S.à r.l. jusqu'en juin 2004.

Monsieur Michel Maruccia assume la fonction de directeur général avec effet au 1^{er} juillet 2004. L'appareil de production s'accroît et de nouvelles surfaces de travail sont implantées. L'effectif du personnel est aujourd'hui de 82 personnes.